



## Avis d'appel public à la concurrence Services

### **Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :**

CA de Marne-la-Vallée / Val Maubuée.

Correspondant : service Marchés, 5, cours de l'Arche Guédon à Torcy 77207 MARNE-LA-VALLÉE Cedex, tél. : 01 60 37 24 24, télécopieur : 01 60 37 24 34, courriel :

[marches@valmaubuee.fr](mailto:marches@valmaubuee.fr) adresse internet : <http://www.valmaubuee.fr>.

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.valmaubuee.marcoweb.fr>.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :** Services généraux des administrations publiques.

**Objet du marché : Marché de prestations de maintenance et d'entretien du matériel des restaurants communautaires.**

**Catégorie de services :** 1.

**CPV - Objet principal :** 50883000.

**Lieu d'exécution :** département de Seine-et-Marne - secteur 2 de Marne-la-Vallée - Val Maubuée.

**Code NUTS :** FR102.

L'avis implique un marché public.

### **Caractéristiques principales :**

MAPA art. 28 CMP

**Catégorie de service :** 1 - service d'entretien et de réparation

Prestations. Marché de prestations de maintenance et d'entretien du matériel des restaurants communautaires, à savoir :

- Restaurant communautaire de l'Arche Guédon à Torcy,
- Restaurant du Centre Technique Intercommunal à Croissy-Beaubourg.

Les prestations sont réparties en deux (2) types :

1. Les prestations de maintenance préventive- à prix global et forfaitaire, qui seront réalisées lors d'une visite annuelle permettant de faire un contrôle préventif sur le bon fonctionnement de tous les matériels de restauration.
2. Les prestations de maintenance corrective - à bons de commande.
  - montant annuel minimum : sans,
  - montant annuel maximum : 40 000 euros.

### **Durée du marché**

Le marché est conclu pour une durée de 12 mois consécutifs à compter de sa notification au titulaire.

Au-delà de cette période, sauf décision expresse de non reconduction du marché, le marché est renouvelable par tacite reconduction par périodes équivalentes, au maximum trois (3) fois, à la date anniversaire de sa notification.  
La durée du marché ne pourra excéder quatre (4) ans

#### **Refus des variantes.**

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :** le mode de règlement choisi par l'administration est le virement administratif.

Le délai global de paiement est de 30 jours après réception de la facture dès lors que celle-ci a été acceptée par le Pouvoir Adjudicateur.

Le titulaire a droit à des intérêts moratoires, dans les conditions réglementaires, en cas de retard dans les paiements tel qu'il est prévu à l'alinéa précédent. Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, due pour tout retard de paiement, en sus des intérêts moratoires est fixé à 40 euros.

#### **Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :**

Le marché pourra être attribué à un opérateur économique seul ou à un groupement d'opérateurs économiques solidaire. Un même prestataire ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché.

Les candidats peuvent présenter une offre, soit en qualité de candidats individuels, soit en qualité de membres d'un groupement. Ils ne peuvent donc pas cumuler les deux qualités.

**L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :** non.

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature :** français.

Les documents non rédigés en langue française devront être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Conditions de participation :**

**Situation juridique - références requises :** situation propre des opérateurs économiques

- 1- la lettre de candidature - imprimé DC1 - daté et signé
- 2- une attestation de pouvoir pour la personne habilitée à engager le candidat
- 3- une attestation sur l'honneur pour justifier que le candidat satisfait à ses obligations en application des articles 43 et 44 du code des Marchés Publics

Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement du candidat, dûment datée et signée - imprimé DC2 comportant les informations suivantes ou accompagné des documents suivants :

**Capacité économique et financière - références requises :**

- 4- déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;

## **Référence professionnelle et capacité technique - références requises :**

- 5- présentation d'une liste des prestations de services de même nature que celles objet du marché au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ;

Capacité technique - références requises :

- 6- déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

La prestation n'est pas réservée à une profession particulière.

**Marché réservé :** non.

### **Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- valeur technique appréciée au regard du mémoire technique (pondération cf. autres renseignements) : 60 %;
- prix : 40 %.

Une enchère électronique ne sera pas effectuée.

**Type de procédure :** procédure adaptée.

**Date limite de réception des offres :** 16 juin 2014, à 12 heures.

**Délai minimum de validité des offres :** 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

### **Autres renseignements :**

#### **Renseignements complémentaires :**

***Précisions sur la pondération du critère valeur technique à hauteur de 60 points*** - appréciée au regard du mémoire technique détaillant :

- Le délai d'exécution - 30 points,
- Le protocole de maintenance (moyens humains qualifiés spécifiquement dédiés à l'exécution du présent marché, moyens techniques, modalités de suivi clientèle etc.) - 30 points

#### ***Critères de sélection des candidatures :***

- Conformité administrative : candidats ayant fourni les déclarations et attestations, dûment remplies et signées,
- Capacités professionnelles, techniques et financières : candidats dont les garanties par rapport aux prestations, objet de la consultation, sont suffisantes.

#### ***Dématérialisation***

L'ensemble des documents de la consultation sont consultables sur le site internet

<http://valmaubuee.marcoweb.fr>

Les frais éventuels d'accès au réseau sont à la charge de chaque candidat.

Les formats de fichiers acceptés sont : .Doc compatible avec Microsoft® Word ; .Xls compatible avec Microsoft® Excel ; .Pdf compatible avec Adobe® Acrobat® ;

Le retrait du dossier de consultation s'effectue sur le site du profil d'acheteur, à l'adresse indiquée ci-dessus.

Pour cela, une personne physique chargée du téléchargement par l'opérateur économique peut s'inscrire en ligne et renseigner son nom ainsi qu'une adresse électronique. Ces informations ne sont pas obligatoires pour télécharger le dossier mais permettent au candidat, si elles sont renseignées, de pouvoir être destinataire des modifications et des précisions diffusées lors de la phase de mise en concurrence et intervenues après, les date et heure du dernier téléchargement.

Il appartient au candidat de vérifier qu'il dispose bien de l'intégralité des documents de la consultation, dans leur version éventuellement modifiée, pour établir sa réponse.

Les conditions de présentation des plis électroniques sont similaires à celles exigées pour les réponses sur support papier.

**Conditions de remise des offres ou des candidatures :**

Les candidats sont informés que le mode de transmission des plis, retenu par le pouvoir adjudicateur, est la transmission sur support papier.

Cependant, conformément à l'article 56-i du code des marchés publics, le pouvoir adjudicateur ne pourra refuser les plis transmis sur support électronique.

L'Attention des candidats est attirée sur le fait que le choix du mode de transmission est irréversible, l'utilisation d'un mode de transmission différencié entre la candidature et l'offre n'est pas autorisée.

De même, les candidats sont informés qu'à l'issue de l'ouverture des plis, les candidatures et les offres feront l'objet d'une matérialisation qui aura pour effet de transformer l'offre électronique en offre papier et que l'attribution du marché donnera lieu à la signature manuscrite d'un marché sur support papier.

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 21 mai 2014.**